

LES **ÉTATS GÉNÉRAUX** DU **SYNDICALISME**

EN CHANTIER



PRENDRE ACTE DES TRANSFORMATIONS DU TRAVAIL, DU CAPITAL ET DE L'ÉTAT POUR RELANCER L'ACTION SYNDICALE

Présentation à l'ITHQ, lors de la 7^e Assemblée d'orientation du Conseil régional FTQ Montréal métropolitain, tenue le 20 mai 2014 à Montréal, préparée par Éric Pineault, sociologue, UQAM

LE TRAVAIL

Constat général

Nous sommes passés d'une logique de plein emploi à une logique de « modération » salariale. Celle-ci est le fruit de 30 ans de néolibéralisme. La logique de la modération salariale renvoie à une représentation du travail comme un coût avant tout, et, de surcroît, un coût *compressible*. La modération salariale se traduit par la stagnation des salaires, la précarisation du travail et l'imposition d'une logique de flexibilité « contrainte », en plus du processus plus traditionnel d'intensification du travail. Elle se déploie principalement sur deux fronts, celui du contrôle des coûts du travail - direct et indirect - et celui du contrôle du temps de travail. La modération salariale est un objectif patronal, mais aussi un objectif des politiques économiques qui misent uniquement sur la compétitivité internationale plutôt que le développement du marché interne. De ce point de vue, le plein emploi, n'est plus un objectif ni patronal, ni gouvernemental, tout au plus, il est une réalisation souhaitable.

Si initialement on a blâmé la mondialisation, la concurrence des pools de cheap labour asiatique, il semble plutôt que la modération salariale soit la contrepartie d'une recherche de profitabilité accrue de la part des entreprises, d'un nouveau partage de la valeur entre capital et travail, au profit du premier. Certains blâment la financiarisation, d'autres font valoir que les directions des grandes entreprises ont une rémunération qui explose et absorbe une part de plus en plus grande des revenus générés par les travailleurs, les fournisseurs et les autres petites entreprises captives.

Implications

1. La logique de plein emploi est le contexte au Québec qui a vu naître le syndicalisme contemporain et les institutions du salariat qui ont déprolétarisé le travail. C'est aussi lui qui a permis une institutionnalisation du pouvoir syndical qui a pu résister – mieux qu'ailleurs – à 30 ans de néolibéralisme.
2. Dans le cadre du grand retournement des années 1980, les organisations syndicales au Québec ont développé un ensemble d'innovations visant la poursuite de l'objectif de plein emploi dans le cadre d'une stratégie « partenariale ».
3. La logique de la modération salariale transforme les milieux de travail déjà syndiqués et surtout elle s'impose comme une norme « antisyndicale » dans les nouveaux milieux de travail. Son action est en porte-à-faux avec les stratégies partenariales, et elle est plus agressive.

Questions critiques

1. Comment se manifeste concrètement la modération salariale dans vos milieux de travail?
2. Quelles innovations organisationnelles permettent une lutte efficace dans le cadre des stratégies modération salariales?

LE CAPITAL

Constat général

Le contexte d'économie politique est marqué par deux développements importants révélés par la crise de 2008, le capitalisme avancé, en plus d'avoir pris une forme plus mondialisée – mobile – dans les années 1980 – 1990, est travaillé par une double tendance, d'une part la financiarisation et d'autre part par de lourdes forces stagnationnistes. Trois caractéristiques essentielles.

Mondialisation : c'est ce que nous connaissons le mieux, plus grande mobilité du capital, des entreprises, se traduit par une mise en concurrence des travailleurs plus intense. Formation de grands groupes transnationaux, paradoxe du « libre échange » : plus il y a d'ouverture économique, plus se forme des entités monopolistiques globales. Finalement, les nouvelles technologies permettent une mise en réseau plus efficace de la production et de la distribution, engendre une nouvelle division internationale du travail.

Financiarisation : plutôt qu'une bulle, qu'une finance déconnectée, on s'aperçoit qu'il y a de plus en plus de processus et d'actifs financiers au cœur de toutes les relations économiques, de production, d'investissement, de consommation et évidemment d'épargne et de placement. Le capital financier s'impose comme intermédiaire nécessaire. Il y a une profonde interpénétration entre capital productif et capital financier. Le capital financier pénètre même le rapport salarial.

Stagnation : depuis le début de l'ère néolibérale, le taux de croissance s'estompe de décennie en décennie, or on nous promet depuis 30 ans le contraire, en nous demandant « en attendant » de faire des sacrifices. Le taux de surcapacité industrielle augmente, le taux d'investissement baisse, sauf pour les économies qui ont un fort secteur extractif, comme au Canada. Or, malgré cette croissance de plus en plus anémique, les profits se maintiennent et ceux capables de les capter dans leur rémunération absorbent l'essentiel des maigres gains dans cette économie stagnationniste.

Implications et questions

1. Le capital perfectionne sa capacité de mettre les travailleurs de plus en plus dans des situations de concurrence grâce à la structure réseau et grâce à la mondialisation, or l'action syndicale s'est constituée dans l'espace national et semble incapable de répondre efficacement à cette échelle internationale.
2. La financiarisation éloigne le capital de la prise directe qu'offrait le lieu de travail d'antan, celui-ci se présente sous la forme d'actionnaires et de créanciers lointains et anonymes, agissant dans une temporalité rapide, tout cela laisse peu de prise à l'action syndicale et permet d'importantes offensives du côté patronal, comme en témoignent les restructurations dans le cadre des faillites organisées de grandes entreprises. Or, la financiarisation repose aussi sur la mobilisation et la centralisation de l'épargne salariale, qui devient du capital financier entre les mains de ses gestionnaires.
3. La stagnation engendre des rapports capital / travail inusités. L'action syndicale s'est nouée autour d'un pacte sur le partage des gains de la croissance, que faire quand le capital s'adapte à une croissance très faible et agit de manière à engendrer de la stagnation?

L'ÉTAT

Constat général :

Nous commençons à mieux comprendre la nature du néolibéralisme, plus qu'une idéologie, un régime d'économie politique, complexe et changeant. Pas monolithique, mais diversité de formes concrètes et de trajectoires, mais globalement s'inscrit dans un renouvellement de la lutte de classe entre capital et travail. Un long effort de restauration du pouvoir capitaliste dans le cadre du capitalisme avancé (ou prédomine les salariés) après l'offensive salariale des années 60 et 70, tout en maintenant, selon les contextes certains aspects sociaux de l'État providence, mais en assujettissant ces politiques à deux finalités : la modération salariale et l'extraversion économique des sociétés (le développement économique = l'ouverture à l'économie mondiale). L'État demeure malgré tout un acteur économique clé et un employeur important, le circuit de l'économie publique est encore une dimension importante de nos économies capitalistes avancées, rien à voir avec la situation d'avant la Deuxième Guerre Mondiale. Continuité en un certain sens.

Au cœur du néolibéralisme comme régime d'économie politique se trouve l'austérité – dispositif central, permet une transformation constante de l'État. Discours « austérien » comme on l'appelle avec nous depuis les années 1980, tantôt pour faire face à une crise, comme une récession, tantôt pour répondre nous dit-on à un problème plus structurel. Avec le recul de l'histoire, on réalise que depuis 30 ans on nous parle de dette, de déficit, de crise des finances publiques et d'austérité. Cela apparaît comme un mode de gestion de l'État et en même temps un outil pour opérer des transformations importantes dans son fonctionnement. Outre les politiques d'ouverture économique (extraversion) et de dérèglementation de la sphère financière, deux transformations importantes pour nos discussions. Transformation profonde de la fiscalité (revenus de l'État) et fragilisation constante des institutions du travail et du salariat, se traduisent par une augmentation explosive des inégalités et un dépérissement de ladite « classe moyenne ». Finalement, les économistes critiques parlent de plus en plus d'*accumulation par dépossession* pour analyser les phénomènes de privatisation partielle ou totale qui accompagnent ces transformations.

Au Québec, adaptation du tripartisme « néocorporatiste » comme cadre qui gère cette trajectoire (fameux déficit zéro). Celle-ci interpelle le mouvement syndical comme partenaire clé de ces stratégies. Contrepartie, le mouvement syndical réussit à maintenir sa présence comme acteur significatif et participe à l'instauration de nouvelles politiques sociales et économiques qui vont à « contre tendance » avec le cours normal du néolibéralisme (congé parental, CPE, lois antiscabs, équité salariale).

Implications et questions

1. Néolibéralisme engendre un climat de crise fiscale permanente, exacerbé par les récessions et crises économiques comme 2008. L'austérité peut se combiner à la stagnation pour renforcer cette situation.
2. En même temps, le mouvement syndical et les mouvements sociaux ont été capables de faire des gains dans ce contexte. Mais leur institutionnalisation les prive de moyens d'agir sur d'autres fronts. Les faiblesses de leurs forces.
3. Le néolibéralisme – en particulier sous la forme de politiques d'austérité – démultiplie les rapports de force présentés ci-haut, du capital contre le travail, assistons-nous à une nouvelle lutte de classe par « le haut »? Comment penser dans ce contexte l'action syndicale?

Conseil régional FTQ Montréal métropolitain

565, boulevard Crémazie Est, bureau 2500, Montréal (Québec) H2M 2V6

Téléphone : 514 387-3666, télécopieur : 514 387-4393

crftqmm@ftq.qc.ca, www.montrealmetro.ftq.qc.ca

Facebook : <https://www.facebook.com/crftqmm>, Twitter : [@CRFTQMM](https://twitter.com/CRFTQMM)

